

L'Orgue de l'Eglise Saint-Jean d'Elbeuf (2ème partie)

Nous publions dans ce numéro le second des trois articles extraits du mémoire de maîtrise de Marie-Véronique Brulard intitulé "l'orgue de l'église St-Jean d'Elbeuf" réalisé en 1989 (voir No 26 de l'Orgue Normand).

III - L'ORGUE ET L'ORGANISTE DE SAINT-JEAN PENDANT LA REVOLUTION

A - Elbeuf au début de la Révolution

Elbeuf accueille avec ferveur la Révolution et marque chacun des moments forts de celle-ci par des fêtes souvent accompagnées de musique. Le 3 février 1791, après que les curés aient prêté serment, il est décidé que seraient conservées les deux paroisses Saint-Jean et Saint-Etienne. Le 31 mars 1791, un Te Deum est chanté pour la convalescence du "Roy". Le 24 juin 1791, l'arrestation du "Roy" est fêtée cette fois par un nouveau Te Deum accompagné d'un feu de joie. Le 17 sept. 1791, feu de joie place du Coq et Te Deum. Le Roi accepte la constitution. Les maisons devront être illuminées sous peine de 50 livres d'amende. Lors de la fête, les amateurs de musique sont invités à jouer. Le 29 juin 1792, l'arbre de la liberté est planté et un Te Deum est chanté. (...) (1)

B - L'orgue, le facteur d'orgues et l'organiste de Saint-Jean pendant la Révolution

Au moment de la Révolution, l'église Saint-Jean est prête à recevoir un grand orgue car elle a été réparée à partir de 1773. Une partie de la nef et des bas-côtés ont été reconstruits (2). 76000 livres ont été dépensées de 1773 à 1781 pour l'édifice. (3)

1) Arrivée des orgues d'Elbeuf, en provenance de Rouen, en 1791

Lors d'une réunion du 28 juin 1791, l'assemblée d'Elbeuf décide de l'achat d'un orgue pour l'église Saint-Jean. L'un des membres du Directoire du Département de la Seine-Inférieure dit pouvoir acquérir un tel

instrument gratuitement. Mais dans le compte rendu de cette réunion, il n'est pas dit d'où peut venir l'instrument (4).

A cette "assemblée du corps municipal convoquée à l'extraordinaire (...) il a été mis sur le bureau une délibération des propriétaires et habitants de la paroisse de St Jean de cette ville le 26 du présent à l'issue des vespres qui a pour objet de solliciter de M.M. du Directoire du Département de la Seine-Inférieure un buffet d'orgues pour la dite paroisse de St Jean et en même tems d'autoriser M.M. les trésoriers à emprunter une somme de 6000£. pour faire les frais de déplacement de voiture et de remplacement en l'église de St-Jean vu qu'on se flatte qu'on l'obtiendra gratuitement suivant que l'a annoncé M. Goube un des membres du Directoire du District."

Dans le livre de la Paroisse Saint-Jean d'octobre 1790 à octobre 1791 sont enregistrées les dépenses causées par le déplacement de l'orgue. Il est dit qu'un "jeu d'orgues" -en plus d'un autel de marbre et de divers objets- provient de Rouen. (5)

L'orgue de l'église Saint-Etienne arrive à Elbeuf à la même époque que celui de Saint-Jean. Le transport, la mise en place, les réparations, ainsi que la place d'organiste sont confiés aux mêmes personnes pour l'un et l'autre orgue. Le dénommé Foulon déclare avoir reçu cent cinquante livres pour avoir déplacé de Rouen à Elbeuf par voie d'eau, puis pour avoir déposé dans l'église Saint-Etienne, entre autres objets, les orgues, les sommiers et d'autres morceaux de bois. Il accuse réception de cette somme le "huit février mil sept cent quatre vingt onze". C'est également à lui qu'est confié le déplacement de l'orgue de Rouen à l'église Saint-Jean. A

ce propos, Louis Joseph Quesné, dans son livre de comptes de la paroisse Saint-Jean, a enregistré le nom de "Foulon" et parle du fait qu'il a été payé 130 livres "pour la voiture selon ses deux quittances".

Dans le même chapitre, les sommes, dues aux frais de voyages faits à Rouen à cause de l'orgue, de l'autel de marbre et d'autres objets, s'élèvent à "952,17", somme importante vu que le montant des réparations faites dans l'église la même année était de 912 livres et quelques deniers (6). Dans un autre livret concernant les paroisses Saint-Jean et Saint-Etienne, l'inventaire du mobilier de l'église Saint-Etienne du 20 mars 1792 fait état d'un "buffet d'orgues garni".

2) Le facteur d'orgues Godefroy et l'organiste Mauduit sont payés pour avoir travaillé tant sur l'orgue de Saint-Jean que sur l'orgue de Saint-Etienne

Les comptes de Nicolas Louvet, trésorier de la paroisse Saint-Jean, comprennent le paiement de l'organiste, paiement effectué entre le 1er octobre 1791 et le 30 septembre 1792. 132 livres sont payées à deux reprises à Mauduit, organiste, ainsi que deux feuilles de papier d'expédition qui ont servi à faire le "marché de l'organiste" d'un montant de 16 deniers.(7)Le facteur d'orgues Godefroy entreprend de gros travaux sur plusieurs

années et il est payé en conséquence. Pour l'église Saint-Jean, il reçoit sur quatre ans, de 1791 à 1795, la forte somme de quatre mille sept cent soixante cinq livres. L'organiste Mauduit et le facteur d'orgues Godefroy sont payés respectivement 300 livres et 350 livres par la paroisse Saint-Etienne entre juin 1791 et juin 1792 (8).

De 1792 à 1793, le facteur d'orgues Godefroy est payé pour l'orgue de Saint-Jean (9)

"sçavoir	
le 4 avril 1793	735.3.6
le 2 germinal 2nde année	733
	<hr/> 1468.3.6"

(le 2 germinal de la deuxième année correspond au samedi 22 mars 1794)

Les comptables enregistrent, dans le même livret, la somme de cinquante deux livres pour les sonneries de baptême et l'orgue; Ceci au sixième chapitre des revenus. Et, au troisième chapitre des dépenses, à la quinzième page du livret, l'organiste est payé

"sçavoir	
le 6 avril 1793	132
le 26 juin	32
le 10 septembre	132
le 2 décembre	132
le 26 pluviose 2e année	88

616£"



(Le 26 pluviôse de l'an II correspond au 14 février 1794)

Le facteur d'orgues est encore payé

"Sommes dues à divers selon leur mémoire au citoyen Godefroy 800£"(1)

A la dernière page du livret:

"Sommes du par le ci devant trésor de Jean d'Elbeuf au citoyen Godefroy facteur d'orgue la somme de 587£ à luy due au 25 mars 1794 v.s. 587 au dit citoyen Godefroy sera du au 25 mars 1795 v.s. 1260 au citoyen Le Blanc menuisier pour indemnité d'ouvrages 300 2147£"

3) *L'orgue au service de la Révolution*

Au début de la Révolution, l'orgue sert au culte pour devenir ensuite l'instrument des fêtes révolutionnaires. Le vendredi 9 août 1793,

"Le conseil a arrêté d'inviter les deux curés de cette ville à dire demain jour de la fédération une grande messe et vespres où les citoyens seront libres d'assister, et qu'à quatre heures après midi il sera fait sur le comble de la maison commune l'inauguration du drapeau tricolore, et qu'il sera apposé sur la porte de la maison commune une inscription portant les mots Liberté, Egalité, Unité, indivisibilité de la République, Fraternité, ou la mort." (11)

En janvier 1794, l'église est fermée au culte. Ce même mois a lieu la première réunion de la société populaire.(12)

Les prêtres sont obligés de prêter serment à la constitution sous peine d'être déportés. Il leur est demandé de dire des messes pour marquer les fêtes révolutionnaires

"(...) Le citoyen Charles Valeri Portieri (ou Portien) Pinel cy devant curé de la paroisse de St Jean de cette commune qui nous a déclaré renoncer à ses fonctions de prêtre et nous a remis, en conséquence sa lettre de prêtrise (...)." (13)

le 7 ventose de l'an II, soit le mardi 25 février 1794.

Alors que le citoyen Mary dit Dubois, facteur d'orgues à Rouen, demande paiement de ses honoraires dans sa ville pour avoir travaillé sur l'orgue des Carmes (14), et que le citoyen

Godefroy réclame son dû pour avoir placé les orgues dans les églises de la commune (15), l'organiste Mauduit fait de même pour être payé pour le travail qu'il a accompli à Elbeuf durant les premières années de la Révolution, après l'arrivée des orgues. Tous les trois obtiennent gain de cause auprès de leur district respectif. Un arrêté du conseil municipal stipule que les appointements du citoyen Mauduit doivent lui être payés (15):

"Le conseil passant ensuite à la lecture de la pétition du citoyen Mauduit musicien, ayant pour motif qu'il a été l'organiste de l'église ci devant St Jean, et qu'il demande paiement de ses honoraires. Le conseil général oui le suppliant de l'agent national provisoire, a arrêté que ses honoraires lui seront payés jusqu'au jour où l'église a été fermée."

L'église Saint-Jean est transformée en temple décadaire. Le 28 pluviôse de l'an II, soit le dimanche 16 février 1794, le conseil municipal

"a arrêté qu'il serait écrit au district, pour lui demander son avis, si l'on peut faire un temple de la Raison de la ci-devant église St Jean (...)" (16)

"Nous désirons ouvrir le temple de la Raison et la ci-devant église Saint-Jean de notre commune doit y être consacré. Nous espérons par là hâter le développement de l'esprit public, et la chute de la superstition (...)"

L'"artiste" Maurizon transforme l'église en "Temple de la Raison" (17)

"A la séance municipale du 19 (9 mars) le citoyen Nicolas Saillant, maire, dit que son intention était que, tous les décadis, le conseil général se réunît à la maison commune, à dix heures du matin, pour se transporter au Temple de la Raison, y faire la lecture des lois. Le peuple serait invité à s'y trouver, ainsi que la justice de paix, le comité de surveillance, la société populaire et la garde nationale. Il en serait de même des musiciens, qui joueraient des hymnes républicains. Des ordres furent donnés en conséquence."

"Les instruits dans la musique seront pareillement invités de s'y trouver pour y jouer toutes les hymnes et républicains." (18)

"Adjourné la demande de Mauduit musicien

Le conseil général ouï l'agent national a adjourné sa demande à une autre séance, et en attendant qu'il lui soit statué, il est invité à toucher les orgues du temple de la Raison les jours de décade."(19)

Mauduit reste maître de l'orgue de Saint-Jean puisque, après avoir été organiste au service de l'Église, il se met au service de la Révolution. De plus, il compose des chants pour les différentes fêtes révolutionnaires (20).

"(...) a la fête d'inauguration du Temple de la Raison, des chansons avaient été chantées : elles étaient l'oeuvre du Citoyen Charles-Antoine Mauduit, ancien instituteur primaire à Elbeuf, poète et musicien d'un certain talent et auquel la municipalité confia peu après l'orgue de ce Temple.

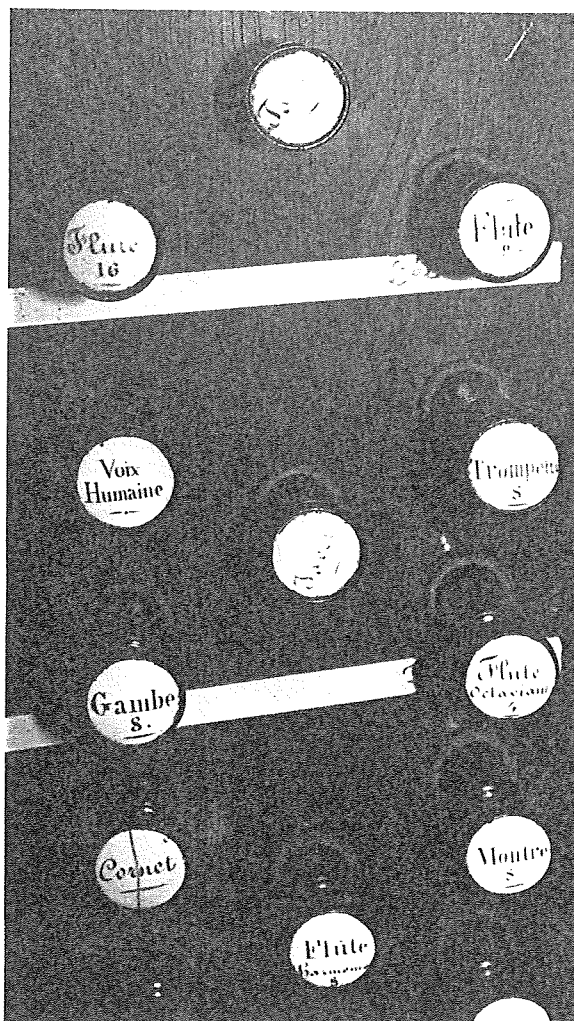
Mauduit est l'auteur d'un recueil resté manuscrit portant le titre : Chants d'allégresse, composés pour les fêtes républicaines, qui a été retrouvé l'an dernier dans des papiers de famille, par M. Dussud, employé à la mairie de Sèvres. Ce titre est encadré par la devise : Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort. Le recueil se compose de chants : "Himne guerrière - Ode patriotique - Prière à l'Éternel - Himne à la Liberté - Himne patriotique - Chanson patriotique - Ode sans culotide - Ode - Ode à la Liberté et à la Raison - Himne." La musique de ces chants est complète : les uns sont avec choeurs, d'autres composés pour plusieurs choeurs, d'autres encore avec accompagnement d'instruments : violon, cor, hautbois, clarinette, etc. (...)"

Après avoir composé des chants pour la fête d'inauguration du Temple de la Raison (fête ayant eu lieu le 28 février 1794) (21), Mauduit écrit "des chants pour l'inauguration du drapeau tricolore." (22)

En juin 1794 se déroule la "fête de l'Etre Suprême et de la Nature", ordonnée par Robespierre.

L'"édifice Jean" devient "Temple décadaire". En février 1795, un dépôt de blé s'installa dans l'église. En mars, des manifestations ont lieu pour obtenir la réouverture des églises.

"La foule réclame "une église pour la célébration de la religion catholique" et



fait la municipalité prisonnière après le refus de celle-ci". (23)

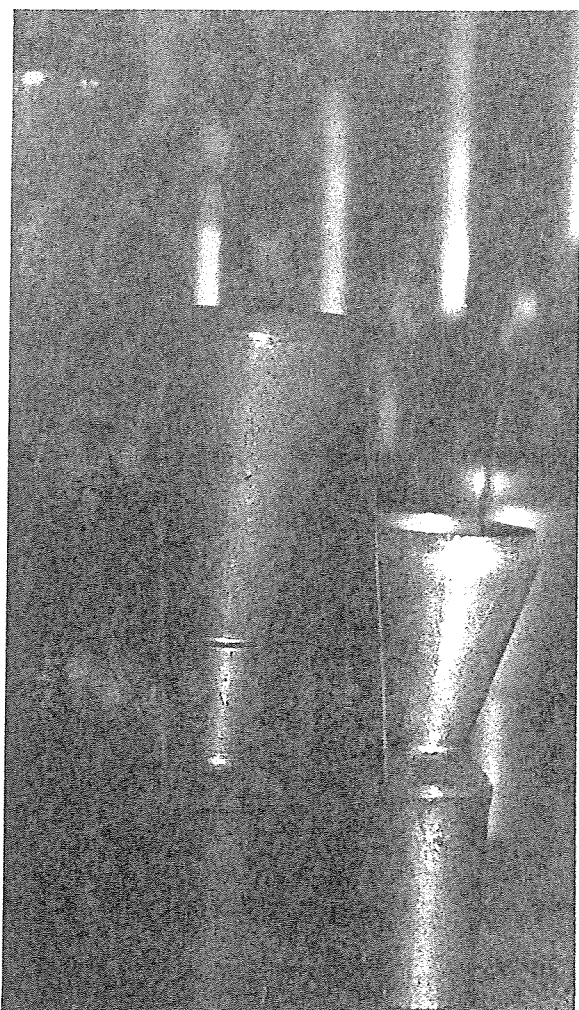
dans l'église. En mars, des manifestations ont lieu pour obtenir la réouverture des églises.

"La foule réclame "une église pour la célébration de la religion catholique" et fait la municipalité prisonnière après le refus de celle-ci". (23)

L'inscription révolutionnaire extérieure est alors enlevée. En juin, l'église est rouverte au culte tout en continuant à servir à d'autres usages.

En Mars 1795, le gouvernement s'informa pour connaître l'état des orgues qui, selon lui, devaient être mis à contribution pour les fêtes nationales :

"Le 8 germinal, l'administration départementale informa la nôtre que le gouvernement désirait réserver les orgues existant dans les temples décadares "à l'effet de donner aux fêtes



Dessus du Hautbois

bnationales le caractère grave et touchant que comportait leur objet sublime", et demanda si celui d'Elbeuf n'avait point besoin de réparation. Le citoyen maire Saillant fit visiter l'orgue "de Jean" par un homme de l'art". (24)

En Juin 1795,

"en mémoire des plénipotentiaires français assassinés à Radstadt, une grande cérémonie funéraire eut lieu dans le temple décadaire, qui avait été décoré pour la circonstance."

La musique a scandé les étapes de cette cérémonie par "une marche lugubre", des "avis funèbres", par "une lecture entremêlée par des morceaux de musique lugubre". De plus, la musique

"fait entendre des sons aigus et les tambours dévoilés exécutent un long roulement". "La musique exécute des chants de victoire", "l'hymne à la Patrie". Puis, à l'extérieur de l'église, l'assemblée chante "la Victoire, en chantant ...". (24)

En 1799, un amphithéâtre en bois et un autel de la Patrie sont installés et seront supprimés qu'en 1801.(25)

En l'an VII de la Révolution, la réouverture de Temples Décadaires est voulue par le Ministre de l'Intérieur qui fait passer une circulaire aux administrations centrales des départements qui usent, à leur tour, du même mode d'information pour mettre au courant les administrations municipales de canton des dispositions à prendre. Ce temple a pour but, avant tout, de former la jeunesse en l'initiant aux différentes lois. (26)

"Il convient, dit le Ministre, que l'appareil des temples décadaires soit simple, mais imposant, et annonce sa destination. Un autel de la patrie doit y être élevé. L'enceinte doit être décorée d'emblèmes civiques. La déclaration des droits et des devoirs du citoyen doit y être placée de manière que les habitants puissent la lire facilement." (...) "Il faut y assigner une place aux instituteurs et à leurs élèves. Il est nécessaire d'y établir une tribune pour les lectures, un orchestre pour les musiciens, ou des orgues, suivant les localités."

IV - L'ORGUE DES CARMES AVANT LA REVOLUTION

A - Au XVIIe siècle, naissance d'un orgue et comptes de l'organiste

L'orgue de Saint-Jean a déjà deux siècles d'histoire à Elbeuf et plus d'un siècle s'était passé depuis sa conception quand il a été transféré dans cette ville. En effet, c'est en 1647 (27) qu'il a été construit pour l'église des Carmes de Rouen (28) . Le couvent des Carmes donnait, entre autres rues, sur la Rue des Carmes qui porte toujours ce nom.

"(...) L'orgue de cette église fut établi en 1647. Le monastère des Carmes a été détruit depuis la Révolution et l'église fut démolie au commencement du XIXe siècle." (29)

C'est au facteur Claude de Villiers de Rouen que le travail a été cédé par le facteur d'orgues de Paris François De Héman et par son frère Jean, alors que ce marché leur avait été proposé. Cet orgue n'était pas le premier dans l'église du couvent puisque de petites orgues avaient été réparées en 1566, à la suite de "troubles en Normandie". En l'an 1647, "ayant eu presque toujours des orgues,

elles furent vendues pour payer" le nouvel orgue.(30)

Le schéma du nouveau buffet a été "repris en 1679 lors de la construction de l'orgue des Jacobins par Antoine Vincent. Le devis de St Herbland en 1685 fait encore référence aux "harpies" des Carmes".(30)

La construction des orgues des Carmes s'est faite à la même époque que celles de Notre-Dame, de Saint-Ouen, des Cordeliers, des Augustins, de Saint-Godard de Rouen. Tous ces instruments avaient un positif.(31)

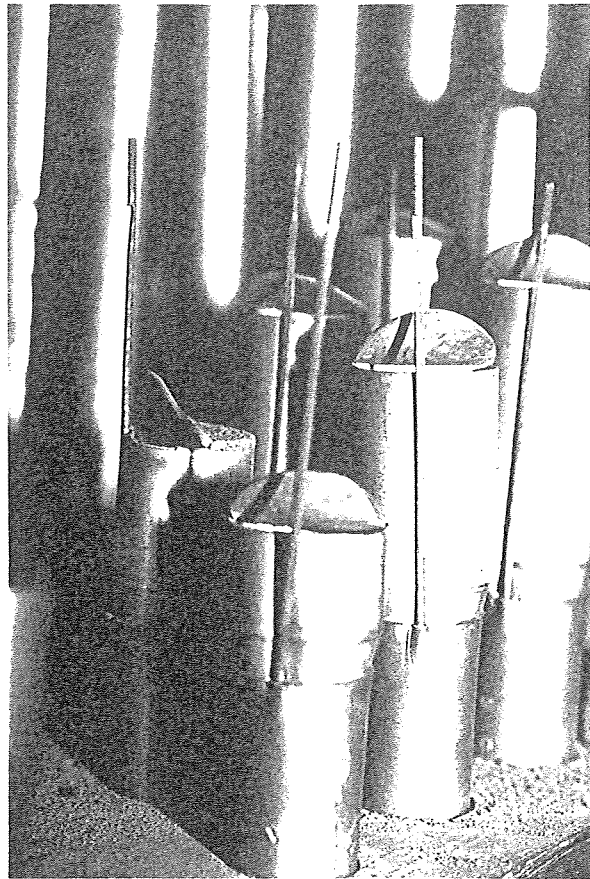
Dans un livre sur l'église Saint-Jean de Rouen, l'auteur en parlant du buffet fait référence à celui des carmes.

En 1652,

"la galerie fut décorée en dessous de cinq figures attachées en façon de culs-de-lampes, et sur les parties latérales, de six faces de chérubins semblables à ceux de l'orgue des Carmes ". (32)

Dans les livres de comptes qui sont aux archives départementales de Rouen, l'écriture est souvent illisible. C'est pourquoi, bien qu'il soit parfois fait mention des orgues, ce qui les concerne reste un mystère. Il en est ainsi dans Le livre des réceptes allant du 6 octobre 1622 au 16 octobre 1649 . A la page 494, le mot orgue est marqué mais l'écriture est illisible. De même, à la page 508, comprise dans l'année 1648, il est écrit : *"Reçu de la Confrairie de la Conception pour le don du prince oraison et orgue 27 £"*. Nous pouvons comprendre peut-être que vingt-sept livres ont été données pour l'orgue ou plutôt à l'organiste. Deux exemples de plus de l'incompréhension à la lecture apparaissent aux pages 513 et 514. L'orgue, nous l'avons vu, a été construit en 1647 et il n'est pas étonnant que ce mot apparaisse les années suivantes dans les livres de comptes. Quant à la page 517 du même livre, elle révèle des erreurs dans les comptes du trésorier mettant à nouveau l'orgue dans les calculs. Ceci apparaît également dans le livre des comptes de Mars 1649 à Juin 1683, aux pages 23 et 24. (33)

Outre le fait que le carillonneur soit payé (34), ainsi que des musiciens dont des trompettistes pour avoir joué le jour de *"saineté Magdelaine de pazzi"* (35) et avoir joué *"au Palinod"* (36), L'organiste Le Vaillant touche également ses gages. En 1665 il est remercié pour avoir remplacé le père



Dessus de la voix humaine

Lefebvre pendant six mois (37)

P.527, année 1671:

"Donnés à Monsieur Le Vaillant vingt livres (...)pour avoir touché nostre orgue(...) à la St michel dernier."

P.690, aoust 1673 :

"Payé à Monsieur Le Vaillant nostre organiste sur ses gages 3£"

P.720, février 1674:

"Payé à Monsieur Le Vaillant 30£"

P.727:

"Arresté avec Mr. Levaillant nostre organiste" "Ce jourd'huy septiesme jour d'avril mil six cents soixante et quatorze nous avons arrêté de compte avec Mr. Levaillant nostre organiste par lequel tant pour la vente qu'il nous fait de la fondation de Mr. Le Noir que pour les gages que nous luy donnons par an, nous nous sommes trouvés luy estre redevable de la somme de soixante et cinq livres. Fait à Rouen ce jour et an que dessus."

P.728, 7 avril 1674:

"Payé à Mr. Levaillant organiste sur ses gages 46£"

En juin 1674 :

"... à Monsieur Vaillant (...) selon son mémoire 108£"

P.813, décembre 1675:

"Item payé à Monsieur Le Vaillant organiste sur ses gages (...) payé 45£"

Puis de l'argent est donné pour une révision de l'orgue :

P.842 :

"pour la livre à ceux qui travaille à l'orgue 2£"

"Pour deux peaux de mouton, et la (...), et livre à l'orgue 25£"

"Item (...) et livre pour l'orgue."

L'organiste est toujours Le Vaillant.

En may 1677 :

"Item à Monsieur Vaillant organiste sur ses gages 30£"

En may 1678 : "

(...) Vaillant (...) 45£"

En avril 1679 :

"Donné à Monsieur Le Vaillant nostre organiste la somme de quarante cinq livres pour l'année de ses gages...aux Pasques dernières 45£"

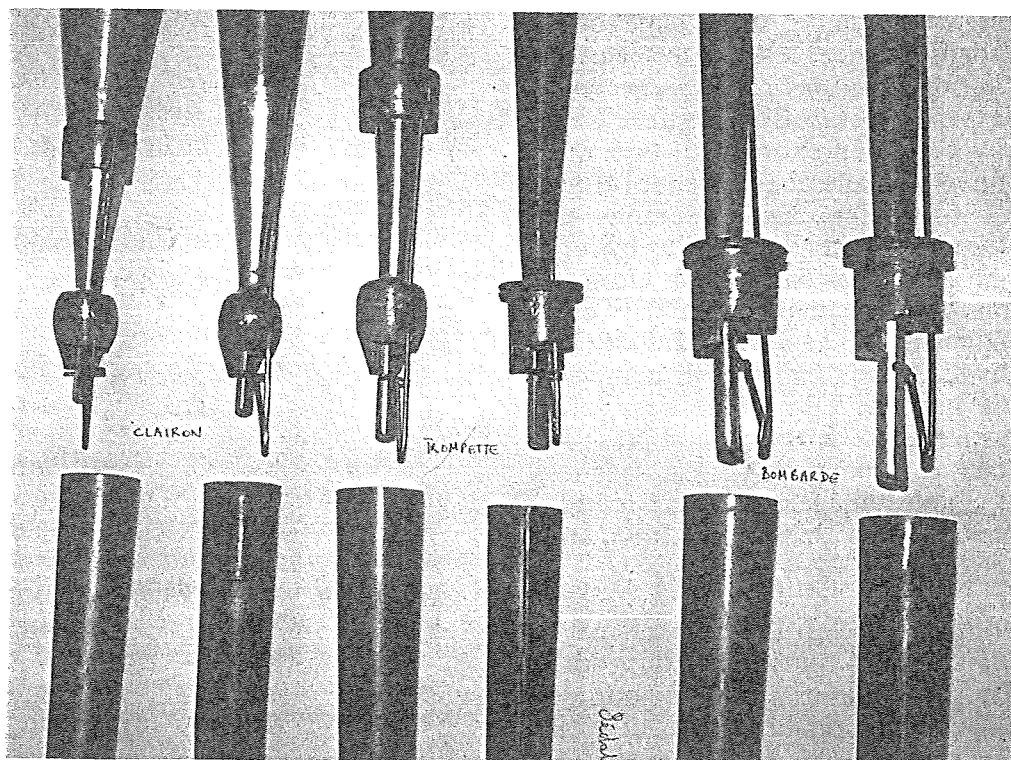
Mardy 23 avril 1680 :

"Donné à Monsieur Le Vaillant organiste la somme de quarante cinq livres pour son année escheue à Pasque dernier 45£"

En 1684, Le R.P. Ignace de Pont-Audemer remercie l'organiste du même lieu d'avoir accordé pendant deux jours l'orgue des Carmes. Il lui donne pour cela un louis d'or. De l'argent est également donné pour du fil de laiton pour l'orgue.

En 1685, trois livres puis six livres deux sols six deniers sont payés au "P. Marin" et, six livres à "M. Le Mareschal" pour l'orgue.

En 1690, "Pour une peau pour racommoder les soufflets des orgues", sont donnés treize sols.



Tuyaux de clairon, trompette et bombarde de pédale

B - Au XVIII^e siècle, transformations et réparations importantes jusqu'à la Révolution

En 1703,

"payé à l'organiste quinze livres pour un cartier ... a Mr Vincent (38) facteur d'orgue a qui j'ay donné ceste somme par transport ... 15 lt".

En 1704, les Dames de Ste Marie donnent six livres au R.P. Prieur des Carmes en paiement d'une "ordinaire" dite tous les mardis pour aider à payer le facteur qui a relevé l'orgue.

En 1713, soixante livres sont données pour avoir "racommodé l'orgue".

En 1715, paiement au facteur pour l'accord de l'orgue.

En 1717, six livres cinq sols sont donnés à Mr Dubuisson (38) pour avoir touché l'orgue pendant presque deux mois.

"Le lundy 6. d'octobre 1733. Le R.P. Colomban de St Gabriel Prieur proposa à la communauté de faire rétablir l'orgue qui commençait à déperir, ce qu'elle a agréé et signé l'acord par lequel le facteur s'offre dans un an de réparer l'orgue, de le remettre dans son entier, d'y remettre plusieurs tuyaux et autres pièces qui y manquent, pour le prix de mille livres avec la nourriture pendant qu'il déplacerait et replacerait les tuyaux."

En Septembre 1735, le facteur d'orgues de Paris qui répond au nom de Collar a été payé mille livres, pour les réparations et les transformations faites sur l'orgue. Il est donné également six livres à "Mr Martin" pour le remercier.

En Octobre 1745, le facteur d'orgue Lefebvre reçoit trois cents livres pour "raccomoder" l'orgue. Il reçoit également trois cents livres en mars 1746, deux cents livres en octobre de la même année, cent livres en mai 1747, et "pour fin de payement" cent livres en janvier 1748.

" Cette même année 1746, on a relevé l'orgue et ajouté des jeux nouveaux."

Dans le Registre du Secrétaire, p.88 (38)

Le jour de la St Jean Baptiste,

" Sera touché des orgues au trois festes cy dessus aux dépends des dits pères."

Ces fêtes sont celles de St Mans, de St Lubin, et de St Jean.

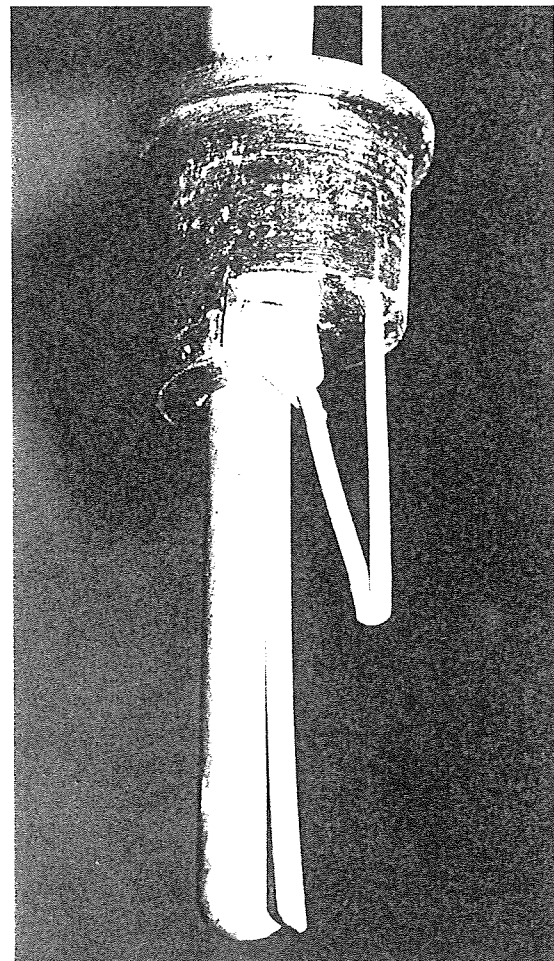
1764.

"On célébra aux Carmes, à Rouen, le 16 Novembre, un service solennel pour l'illustre compositeur J.-Philippe Rameau." (39)

Dans le registre des exposés (1), au chapitre des "organistes", le 26 Juin 1783, l'organiste Heuzé de la communauté, pour le terme de Saint Jean, reçoit trente deux livres dix sols.

Le 19 avril 1786, il est dit qu'ayant des difficultés financières pour payer les "provisions et réparations indispensables tant pour l'orgue" que pour d'autres besoins urgents, il est perçu mille deux cent livres.

En 1787, de grosses réparations sont faites, et l'on peut même parler d'un relevage complet de l'orgue. Le travail est confié au facteur Dubois qui est certainement l'ancien commis de Jean-Baptiste-Nicolas Lefebvre.



Détail d'une anche

Le 21 juin 1787, le facteur Dubois est payé six cent livres ce qui correspond à une première année. Il sera payé six mille livres sur dix ans, soient six cent livres par an.

Juin 1787,

"Item à Monsieur Dubois, facteur d'orgues, pour la première année à compte sur la somme de six mil livres que nous lui devons pour la réparation et augmentation de nostre orgue tel qu'il appert plus au long dans le devis fait entre lui et nous d'après le consentement exprès et par écrit du T.R.P. François William provincial laquelle somme nous nous sommes obligés de payer en total au dit facteur dans l'espace de dix ans à raison de 600£ par chacun an, payé six-cent livres 600£ "

Octobre 1787. Sculpteur.

"item au Sieur Duval maître sculpteur pour les ouvrages de sculperie qu'il a perfectionné dans nostre caisse d'orgues et des clous et pointes qu'il a achetés vingt-cinq livres 25£"

Novembre 1787. Peintre.

"Item au peintre qui a vernissé le buffet de nostre orgue 175£. et pour les ouvriers 1£4s. total cent soixante livres quatre sols 176£4s"

Le 28 Janvier 1788, les "facteurs d'orgues pour la position du premier tuyau" reçoivent "douze livres".

Le 25 avril 1788

"Item à Monsieur Dubois pour le paiement de la seconde année échue de Paques dernier suivant le devis fait entre lui et nous six-cent livres 600£"

Le 30 avril 1789, Dubois est payé pour la troisième fois six cent livres. Avec la Révolution, Dubois a quelques difficultés pour être payé. Il doit faire appel auprès des administrateurs du District. (40)

Lettre du 18 janvier 1791 des Administrateurs du département de la Seine inférieure au sujet de la créance du S. Mary dit Dubois.

"Vu par nous administrateurs Rce. la requête du S. mary dit Dubois facteur d'orgues à Rouen, expositive que le 5 aout 1786 il a entrepris la réparation de l'orgue de l'église des cidevant Carmes

de cette ville moyennant une somme de 6000£. payable en dix années à raison de 600£. par an, qu'il a reçu 8 années et qu'il lui en est du deux autres échues de paques dernier dont il demande le paiement: vu aussi le marché des dittes réparations souscrit d'un certificat des cidevant prieurs et religieux de cette comté par lequel ils reconnoissent que le dit S. Mary a rempli exactement les clauses de son marché, vu enfin l'avis du Directoire du District de Rouen qui a vérifié cette créance.

Nous dit administrateurs le P.G.S. entendu, conformément à notre arreté de ce jour par lequel l'exposant est renvoyé au commissaire liquidateur de créances de l'état et à l'article 16 au tit. 1er. de la loi du 27 Avril dernier avons autorisé le S. Mary dit Dubois à se faire payer par le receveur du District de Rouen la somme de 600£. formant la moitié de celle de 1200£. qui lui est due pour 2 années échues de Pâques dernier par le cidevant comté des Carmes de cette ville sur les 4200£. qui lui restent dus, laquelle somme de 600£. sera allouée en compte aud. receveur en rapportant notre présente (ordonnance) acquittée dud. S. Mary." (41)

Le premier brumaire de l'an III, le facteur d'orgues Louis Godefroy réclame la "somme de 1200 lt faisant partie de celle de 4400 lt qui luy est due pour les travaux nécessités par la translation des orgues de l'église des Carmes de Rouen dans celle de Saint-Jean d'Elbeuf".

C'est le même facteur qui avait transporté l'orgue de Saint-Etienne des Tonneliers dans l'église Saint-Etienne d'Elbeuf.

Ces facteurs d'orgue, Vincent et Dubuisson, avaient travaillé sur beaucoup d'orgues.

Antoine VINCENT, "facteur d'orgues à Paris", s'engage, vers 1689, à remettre en état celui de la paroisse Saint-Ursin de Bourges. Le 8 mars 1701, sur le rapport de Boivin, organiste de la cathédrale de Rouen, qui le considère comme étant "un très habile homme de son métier", il entreprend encore de restaurer celui de Saint-Jean de la même ville. Il se fixe alors à Rouen, où il répare l'orgue de la paroisse Saint-Vincent. Vers le même temps, il est choisi, avec Cliquot, par

Clément et Charles Lefebvre pour expertiser l'orgue que ces deux facteurs, père et fils, viennent de construire dans l'église Saint-Maclou. On voit ensuite Vincent travaillant aux orgues de Saint-Herbland en 1704, de Saint-Michel en 1705, de Saint-Cande-le-Vieux en 1718 et 1719. Passé cette date, il n'est plus parlé de lui à Rouen.

Archives du Cher, E 1877. Archives de la Seine-Inférieure, G 6766, 6744, 7029, 6996, 7178, 2742, 6345, 6424, 6365."

Le facteur Laurent DUBUISSON a travaillé à Rouen. En 1683,

"il s'associa à Ingoust de Sainte-Honorine pour travailler à l'orgue de Saint-Laurent de Rouen. Sous le nom de Du Buisson, il s'offrit, le 30 mai 1723, à refaire, moyennant 200 livres, l'orgue de Saint-Pierre-Le-Portier de la même ville, construit en 1718, par Lefebvre, mais gravement endommagé, depuis cette époque, par les pluies, pendant la construction du clocher. Le 14 décembre 1727, Dubuisson est chargé de l'entretien de l'instrument, sans doute réparé par lui". "

Archives de la Seine-Inférieure, G 6807, 7554, 7131

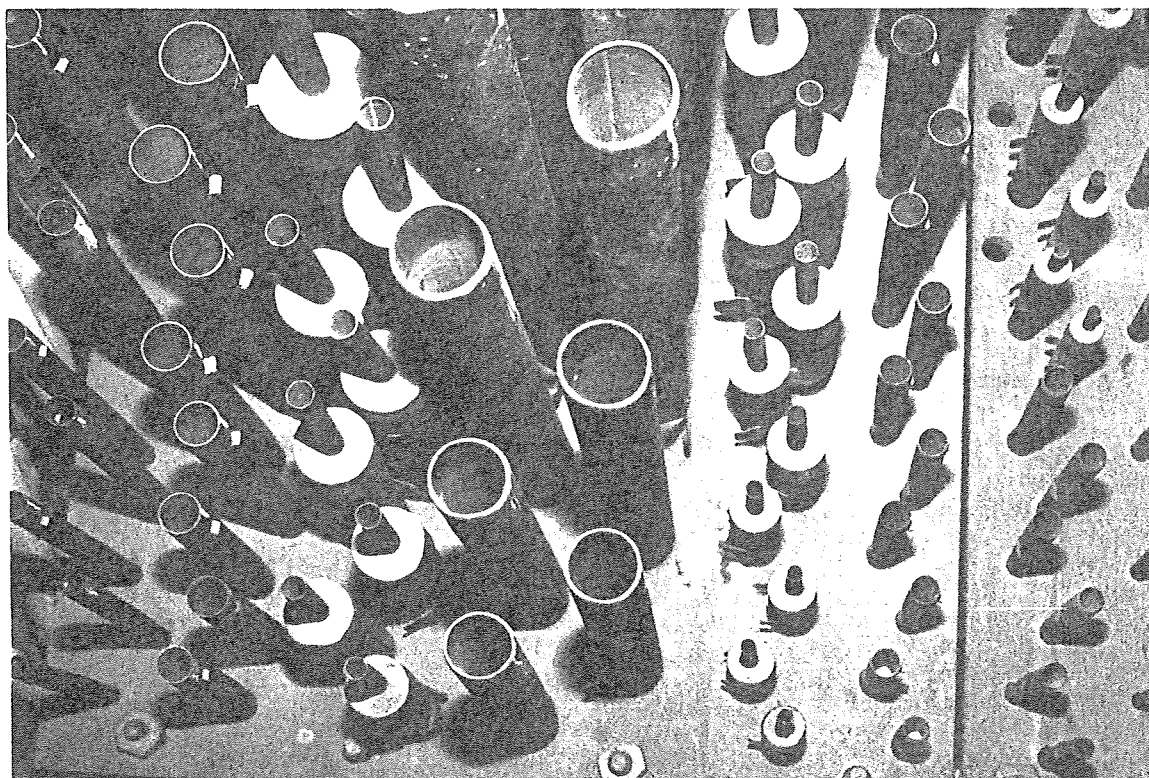
Dictionnaire biographique des facteurs d'orgues par le Comte Paul de Fleury.

Le facteur Jacques Dubois à Rouen, exécute, en 1787, à l'orgue de la paroisse Saint-Laurent dudit Rouen, les réparations qui avaient été reconnues utiles par M. Broche, organiste de la cathédrale, et au sujet desquelles la fabrique de ladite église avait été, en 1781, sur le point de traiter avec le facteur Jean-Baptiste-Nicolas Lefebvre, mort peu après. Peut-être, même, le marché avait-il été conclu; peut-être, même, Lefebvre avait-il commencé les travaux. Nous voyons, en effet, que, le 1er janvier 1784, Dubois supplie le chapitre de la cathédrale de l'agréer comme successeur de Lefebvre, décédé, faisant valoir que déjà il a terminé l'orgue de Saint-Godard, laissé inachevé par ce facteur. Dubois travailla encore à l'orgue de Saint-Martin-du-Pont de Rouen, et parvint à se faire choisir par plusieurs paroisses de la ville, comme successeur de Jean-Baptiste-Nicolas Lefebvre, le plus célèbre des facteurs de cette famille de facteurs célèbres.

Archives de la Seine-Inférieure, G 6807, 7554, 7131.

Marie-Véronique BRULARD

(à suivre...)



La tuyauterie du Grand-Orgue

- (1) Archives de la ville d'Elbeuf, *Délibérations municipales, 1790-1793.*
- (2) Parfait Maille, *Recherches sur Elbeuf, Elbeuf, Impr. Levasseur, 1859, 2 vol. Archives de la ville d'Elbeuf, Ref. BH 394.*
- (3) Alexandre Auguste Guilmeth, *Histoire de la ville et des environs d'Elbeuf, 1842, Réédition : Marseille, Laffite Reprints, 1978.*
- (4) Archives municipales d'Elbeuf (76), *Délibérations municipales, 1791-1793, Arrêté du conseil municipal de la ville d'Elbeuf du 28 juin 1791.*
- (5) Archives de la ville d'Elbeuf (76), Ref. p.329, Livret n°151, *Comptes de Louis Joseph Quesné, Quatrième chapitre des dépenses, quatorzième page du livre de comptes.*
- (6) *Idem, troisième chapitre des dépenses.*
- (7) Archives de la ville d'Elbeuf (76), ref. P.329, Livret n°152, *deuxième chapitre des dépenses, seizième page.*
- (8) Archives de la ville d'Elbeuf (76), Ref. P 329, Livret n°149, *dizième page, premier chapitre des dépenses, "Comptes que rend le citoyen Jean Nicolas Tellier, aux citoyens officiers municipaux de la commune d'Elbeuf, de la gestion de trésorier de l'église de Saint-Etienne d'Elbeuf, depuis la Pentecôte 1791 jusqu'à la même époque 1792".*
- (9) Archives de la ville d'Elbeuf (76), Ref. P.329, Livret n°155 et n°156, *"Comptes que rendent les citoyens Nicolas Louvet père et Jean Pierre Le Noble, commissaires nommés par la municipalité pour la gestion des revenus casuels, rentes et biens fonds de la ci devant église paroissiale de Saint Jean d'Elbeuf aux citoyens composant les membres du conseil général de la commune du dit lieu, de ce qu'ils ont perçu (...)", du 1er octobre 1792 au 1er octobre 1793, Deuxième chapitre des dépenses, douzième page.*
- (10) Archives de la ville d'Elbeuf (76), Ref. P 329, Livret n°154, *"actif et passif du ci devant trésor de Jean d'Elbeuf"*
- (11) Archives de la ville d'Elbeuf, *délibérations du conseil municipal du 5 février 1793 au 19 prairial de l'an II (samedi 7 juin 1794)*
- (12) Charles Brisson, *Elbeuf, ma ville, Ed. Maugard, 1951, -ill., p.95.*
- (13) Archives de la ville d'Elbeuf, *délibérations du conseil municipal du 5 février 1793 au 19 prairial de l'an II.*
- (14) Archives départementales de la Seine-Maritime, Ref. QP 1450, *Lettre du 18 janvier 1791 des Administrateurs du département de la Seine-Inférieure.*
- (15) Archives de la ville d'Elbeuf, *Délibérations du Conseil Municipal du 5 février 1793 au 19 prairial de l'an II (samedi 7 juin 1794). Série 1D.*
- Le 25 pluviose de l'an II de la République, soit le jeudi 13 février 1794.*
- (16) *Idem Le 30 pluviose de l'an II, soit le 18 février 1794.*
- (17) Charles Brisson, *Elbeuf, ma ville, Ed. Maugard, 1951, -ill., p.95.*
- (18) Archives de la ville d'Elbeuf, *Délibérations du Conseil Municipal, 1793-1794, le "dix neuf ventose l'an deux", soit le dimanche 9 mars 1794*
- (19) H. Saint-Denis, *Histoire d'Elbeuf, Impr. H. Saint-Denis, -ill., Tome VII (1792-1799), 1900, p.217.*
- (20) Archives de la ville d'Elbeuf, *Délibérations du Conseil Municipal, 1793-1794, le 10 ventose de l'an II, soit le vendredi 28 février 1794: jour d'ouverture du temple de la Raison.*
- (1) *L'Elbeuvien, vingt-septième année, n°9, p.2 - colonne 1, jeudi 31 Janvier 1907.*
- (2) H. Saint-Denis, *Histoire d'Elbeuf, Impr. H. Saint-Denis, Tome VII (1792-1799), -ill., an II de la Révolution (1794), p. 205-206 et p.264. Archives de la ville d'Elbeuf, Ref.BH 399.*
- (3) *L'Elbeuvien, vingt-septième année, n°10, p.2 - colonne 2, Dimanche 3 février 1907.*
- (4) *Idem, n°11, jeudi 7 Février 1907.*
- (5) Charles Brisson, *Elbeuf, ma ville, Ed. Maugard, 1951, -ill., p.95.*
- (26) *Voir le document V*
- (27) Nicéas Périaux, *Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen, Rouen, 1814.*
- (28) *L'église des Carmes ne doit être confondue avec l'église des Carmes Déchaussés.*
- (29) F. Chirol, *Les Amis du Monument Français, l'ancien couvent des Carmes, 1935-38, p.53.*
- (30) Marcel Degrutère, *L'orgue à Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles. Etude historique et organologique, Paris, Sorbonne, 1986, 575-629p.*
- (31) Norbert Dufourcq, *Documents inédits relatifs à l'orgue français, (XIVe - XVIIIe siècles), 1934-1935, note p.221.*
- (32) E. de la Quérière, *Notice historique et descriptive sur l'ancienne église paroissiale de Saint-Jean de Rouen, Rouen, Impr. Brière, 1860.*
- (33) Archives départementales de la Seine-Maritime, Ref. 32H, *archives des Carmes, fond non classé.*
- (34) *Idem, livre des exposés de 1664 à 1681, P.310 et P.670 (avril 1673)*
- (35) *Idem p.476*
- (36) *Idem P.641 (décembre 1672)*
- (37) Marcel Degrutère, *L'orgue à Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles, Etude historique et organologique, Paris, Sorbonne, 1986, T II, p.451-457.*
- (38) Archives départementales de la Seine-Maritime (76), *fond non classé, série 32H.*
- (39) Nicéas Périaux, *Histoire Sommaire et Chronologique de la Ville de Rouen, p. 570. Archives départementales de la Seine-Maritime, BHR 377.*
- (40) Archives du département de la Seine-Maritime, Ref. QP 1450
- (41) *Voir le document VII*



Orgue de Saint-Jean d'Elbeuf